



**DANIEL GOUADEC**

N.B. : Compétences ne se confondant pas avec celles de chacun des spécialistes des disciplines abordées par le formateur

### Niveau 0 : prérequis absolu

1. Aptitude à exécuter selon les niveaux de qualité exigibles en milieu professionnel, toute tâche qu'il/elle assigne aux stagiaires.

### Niveau 1 : généralités

1. Formation spécifique, formelle ou pratique
  - a. Formation universitaire sanctionnée (diplôme)
  - b. Stage de longue durée (2 ans) sanctionné
  - c. Pratique de la traduction professionnelle confirmée (cinq ans minimum)
2. Connaissance des domaines professionnels concernés en termes de :
  - a. Métiers et profils de métiers
  - b. Contraintes (temps/budgets/qualités)
  - c. Centres de valeur ajoutée
  - d. Clientèles et marchés
  - e. Modes opératoires et instruments
  - f. Évolutions prévisibles
3. Maîtrise d'un modèle d'exécution des prestations de traduction-localisation :
  - a. Incluant les normes et spécifications existantes
  - b. Proposant une analyse critique de ces normes et spécifications
  - c. Identifiant chaque paramètre et analysant l'effet de ses variations et de ses combinaisons
  - d. Listant les options et expliquant les choix entre options concurrentes
4. Maîtrise (i) des tâches et sous-tâches inhérentes à la pratique professionnelle de la traduction/localisation ainsi que (ii) des domaines d'application retenus dans les objectifs de formation et (iii) des outils et instruments adaptés
  - a. Recherche d'ouvrage
  - b. Négociation
  - c. Définition du projet – tous paramètres
  - d. Gestion de la qualité
  - e. Gestion de fichiers
  - f. Planification (temps, finances, ressources divers dont ressources humaines)
    - i. Choix des outils
    - ii. Optimisation de la mise en oeuvre des ressources
  - g. Préparation et mise en place du matériau à traduire
    - iii. Matérielle
    - iv. Technique
    - v. Stratégique

- h. Traduction
  - vi. Analyse
  - vii. Assurance de qualité
  - viii. Documentation/étude de sujet ou de produit/processus
  - ix. Gestion de la documentation
  - x. Terminographie
  - xi. Phraséographie
  - xii. Transfert
  - xiii. Indexation
- i. Contrôles de qualité
  - xiv. Relecture (directe ou croisée)
  - xv. Révision, tests, QA en ligne
  - xvi. Évaluations
- j. Intégrations de premier niveau : intégration du matériau traduit dans supports courants (ex. mise en page, traitement graphique)
- k. Intégrations de second niveau : intégration du matériau traduit dans tout produit d'exploitation applicable
- l. Autres (liste à définir selon les objectifs du programme)

**Dans chaque cas, le formateur doit :**

- Maîtriser les enjeux, tenants et aboutissants de la tâche/sous-tâche dans le(s) champ(s) considéré(s)
  - o En s'appuyant sur le bagage théorique pertinent (formation, lectures, etc.)
  - o Par expérience, en extrapolant au besoin
- Être en mesure de présenter ces divers éléments aux stagiaires en définissant et en justifiant les structures de priorités applicables en fonction des paramètres applicables
- Proposer des organigrammes d'exécution raisonnés tenant compte des priorités selon les paramètres applicables
- Être en mesure d'exécuter la tâche/sous-tâche et de commenter/évaluer cette exécution

## Niveau 2 : pédagogie - cursus

**Le formateur doit être en mesure de :**

- Caractériser les stagiaires en termes de :
  - o Compétences acquises (Cf. référentiel EMT)
  - o Compétences manquantes
- Comprendre les besoins des stagiaires
- Construire ou comprendre la logique du cursus de formation
  - o Intégralement
  - o Dans certaines de ses composantes majeures si le cursus dépasse le cadre des métiers de la traduction
- Construire ou comprendre l'architecture du cursus de formation
  - o En rapport avec le référentiel de compétences
  - o Intégrant l'ensemble des activités et tâches (prenant notamment en compte les divers types de supports, matériaux et traductions)
- Préparer les évolutions du cursus pour tenir compte des évolutions prévisibles des profils de métiers.
- Construire ou comprendre les objectifs des apprentissages
  - o Comprendre ou construire, notamment, les options et être en mesure de défendre les choix effectués
- Construire ou comprendre les chronologies des apprentissages
- Construire ou comprendre les enjeux, modalités et conditions de mise en place des diverses composantes du cursus, notamment lorsque ces composantes font partie intégrante de formations plus larges (exemple : la terminographie traductive par rapport à la terminologie/terminographie générique)

## Niveau 3 : pédagogie - enseignement

### **Pour chaque élément pédagogique intégré à la formation, le formateur doit :**

- Situer l'élément pédagogique dans le cursus (Cf. supra)
- Spécifier les tâches à exécuter en rapport avec chaque composante/élément du cursus
  - o Décomposer l'élément pédagogique en tâches et sous-tâches (exemple : terminographie, recherche documentaire, contrôle de qualité)
  - o Identifier, pour chaque élément de cursus, les tâches corrélées aux compétences escomptées après maîtrise dudit élément
  - o Rédiger les cahiers des charges correspondants
- Élaborer un chemin critique de l'exécution des tâches en rapport avec les compétences attendues
- Connaître les ressources exploitables/pertinentes
- Connaître les principaux fondements théoriques applicables
- Être en mesure, au besoin, de présenter et expliquer ces fondements théoriques
- Connaître et comprendre le fonctionnement des outils d'exécution existants
- Être capable de mettre en oeuvre les outils requis
- Créer un plan de cours (au sens général)
  - o Lister les tâches auxquelles ce cours se rapporte directement ou indirectement
  - o Convertir en « learning outcomes »
  - o Convertir en compétences
  - o Identifier les prérequis (quels autres cours nourrissent le cours considéré)
  - o Définir le mode de vérification des prérequis
  - o Dresser l'organigramme des objectifs en rapport avec les compétences
  - o Identifier les étapes et les organiser (priorités, séquences)
  - o Élaborer les contenus
  - o Créer les supports
  - o Choisir le mode d'enseignement adapté
  - o Optimiser
- Définir les critères de mesure de qualité/compétences/niveau par tâche
  - o Expliquer et justifier ces critères
  - o Présenter les conditions de leur mise en oeuvre
  - o Proposer des évaluations fondées sur ces critères.
- Réévaluer en permanence ses pratiques et mettre à jour ses savoirs et compétences

## Niveau 4 : environnements

### **Le formateur doit :**

- Être capable de s'intégrer à une équipe pédagogique
- Au besoin, être capable d'animer une équipe pédagogique
- Exprimer et appliquer tout code de déontologie applicable
- Être capable d'agir en chef de projet par rapport aux stagiaires
- Savoir gérer le temps et les ressources
- Être capable d'enseigner la gestion du temps et des ressources
- Savoir gérer le stress
- Être capable d'enseigner la gestion du stress
- Savoir prendre des décisions et justifier ses choix
- Être capable de former à la prise de décisions et à la gestion de priorités
- Prendre en compte toutes les contraintes applicables selon les situations et de les expliquer clairement
- Être capable de former à la prise en compte toutes les contraintes applicables selon les situations (spécifications, délais, budgets)
- Être soucieux de développer, chez les stagiaires :
  - o La rigueur
  - o Le souci de la qualité
  - o La curiosité
  - o Les stratégies d'apprentissage
  - o L'esprit d'analyse et de synth